



SIÈGE DEDOUGOU BP : 50 DEDOUGOU

TEL/FAX : (226) 20 52 22 83

: (226) 70 26 40 84/70 75 65 52

ANTENNE DE KOUDOUGOU:

TEL: (226) 50 44 92 13/71 69 65 47

78 88 29 85



**RAPPORT D'ACTIVITES DU TRIMESTRE 1 ANNEE 2016
VILLAGE DE BOLOGO**

Période

Janvier – Février – mars 2016

*Partenaire financier : ONG Mil école
SARL*

Appui technique/DEZLY CONSULTING



Avril 2016

I- Résumé d'exécution

1.1-Introduction

Ce document est un rapport qui fait le point de l'état d'avancement des activités financées dans le village de Bologo par l'ONG française Mil'école et exécutées par le cabinet d'expertise burkinabé DEZLY consulting. Il fait le résumé des actions entreprises dans le village au cours du premier trimestre de l'année 2016. Il s'agit :

- De la mise en place d'un comité de pilotage du projet dans le village
- Le lancement des activités du projet dans le village
- D'une session de formation sur la vie coopérative au profit des groupements du village
- Du lancement du processus de redynamisation de l'association des usagers de l'eau et des comités de points d'eau du village.

Ces actions marquent le début d'un projet de quatre ans dans le village de Bologo avec la facilitation de l'Association Buud Nooma.

Le rapport est structuré de sorte à faire ressortir pour chaque activité, le contexte, les objectifs et les résultats attendus/atteints, un résumé du contenu des modules dispensés (l'intégralité des modules de formation est annexée au rapport).

1.2- Principaux résultats

Activités menées	Résultats atteints	Observations
Mettre en place un comité de pilotage du projet du village de Bologo	Un comité de pilotage de 19 membres est mis en place regroupant toutes les sensibilités du village	Il est régi par une convention de collaboration avec Mil'école, DEZLY et le village.
Former les membres des groupements sur la vie coopérative, les rôles et tâches des responsables	42 personnes formées 13 groupements bénéficiaires	
Redynamiser l'Association des Usagers de l'Eau et les comités de point d'eau du village	11 personnes formées 01 AUE bénéficiaire 27 comités de gestion des points d'eau (CGPE) bénéficiaires	La formation a concerné le bureau de l'AUE et ceux des CGPE.

1.3-Context

L'ONG française Mil'école (partenaire financier) et le cabinet d'expertise DEZLY consulting (partenaire de mise en œuvre) sont des partenaires d'exécution d'un projet de quatre ans dans le village de Bologo. Le partenariat entre les deux structures date de 2014, suite à un besoin exprimé par l'ONG de faire un diagnostic des organisations paysannes du village de Ouoro afin de bâtir un plan de renforcement de leurs capacités techniques et organisationnelles sur une période de 3 ans (2015 à 2017). Satisfait des résultats atteints, le cabinet DEZLY a été sollicité pour conduire la même activité à Bologo. Ce qui a abouti à la formulation d'un nouveau projet dans ce dernier village. Ce projet a pour but de relever les insuffisances constatées lors du diagnostic des 14 groupes établis et qui a dégagé des pistes de

solutions relatives aux dites insuffisances. Il s'agit notamment de doter les bénéficiaires de capacités relatives à l'agriculture, l'élevage, la gestion des activités génératrice de revenu, l'organisation et le fonctionnement des coopératives. A cela s'ajoute la datation en matériel de production et de transformation et l'amélioration de l'accès à l'eau potable.

Le partenaire financier a exprimé le besoin de procéder à des virements trimestriels de fonds destinés à l'implémentation des activités et demande en retour que DEZLY lui fournisse des rapports trimestriels d'exécution. Le présent rapport répond à ce besoin en rendant compte de la période allant de janvier à mars 2016.

II- DESCRIPTION DES ACTIVITES

2.1- La mise en place du comité de pilotage

Pour mieux responsabiliser les bénéficiaires dans le processus d'exécution du projet, Mil'école a procédé à la mise en place d'une structure consensuelle de gestion des actions dans le village. Elle regroupe les représentants des différents groupes du village, les services techniques, les autorités coutumières et des partenaires tels l'association Buud Nooma, le cabinet DEZLY et Mil'école. Un cahier de charge a été élaboré pour cadrer le fonctionnement de ladite structure. Le comité se compose comme suit :

N°	NOM/PRENOM(S)	Poste	Structures	Contacts
01	KABORE Sylvain	Président	Pasteur Bologo	72 19 46 95
02	COMPAORE Idrissa	Trésorier	Imam Balongo	76 73 21 13
03	OUIA Paul	Trèsor. Adjt	Cathéchiste	75 12 30 35
04	YAMEOGO Hyppolite	Secret .Grl.	Direct.CEG	70 99 66 60
05	TAPSOABA Charles	Secret. Grl. Adjt	Direct.école	70 79 41 35
06	BAMOGO Christine	Membre	Ass./Bingo-Zingdssin	76 15 37 90
07	BAMOGO Emilienne	Membre	Ass. Bolkiengo	76 21 52 01
08	KABORE Natalie	Membre	Ass. Sanrogho	73 16 70 98
09	KINDA Marie	Membre	Ass.Toghin-Issouka	72 21 85 06
10	OUEDRAOGO R. Lassané	Membre	Ass. Raboala	65 43 33 05
11	OUEDRAOGO Awa	Membre	Ass. Tanghin	51 37 64 74
12	OUEDRAOGO Charlemanegba	Membre	Ass. Bissighin	77 01 00 38
13	OUEDRAOGO Clément	Membre	Ass. Tanghin	62 85 38 69
14	OUEDRAOGO G.Etienne	Membre	Ass. Bolkiengo	76 26 31 89
15	OUEDRAOGO R. Janvier	Membre	Ass.Toghin-Issouka	61 63 58 12
17	OUEDRAOGO/OUIA Lucie	Membre	Ass. Raboala	73 63 91 66
18	OUIA Michel	Membre	Ass. Lollé	65 65 62 85
19	TIENDREBEOGO Rihanata	Membre	Association Balongo	65 50 02 54
20	OUEDRAOGO T. Maxime	Conseiller	Ass. BUUD-NOOMA	70 37 18 19
21	SANOU Luter	Partenaire technique	DEZLY	71 69 65 47
22	PILCHARD Edith	Part. Tech. Financier	ONG Mil'école	/

2.2- la formation des responsables des groupements de producteurs sur la vie coopérative et les rôles et tâches.

Portant sur la vie coopérative et les rôles et tâches des premiers responsables des groupements, cette formation est la première d'une série d'actions programmées pour durer quatre ans dans le village de Bologo. Elle devrait permettre de jeter les bases d'une vie coopérative réussie à l'issue des actions programmées.

2.2.1- Les objectifs de la formation

L'objectif principal de cette formation est de fournir aux responsables des organisations les connaissances élémentaires sur la vie coopérative et les rôles et responsabilités qu'ils doivent jouer et assumer au sein de leurs organisations respectives.

De façon particulière il s'est agi de :

- Favoriser une meilleure connaissance des règles et des procédures de fonctionnement d'une organisation paysanne de producteurs ;
- Aider à la définition des postes, profils et tâches des personnes impliquées à différents niveaux de la gestion dans ces organisations;
- Aider à la mise en place d'outils et de procédures de gestion administrative et financière adaptés à un bon usage par les acteurs impliqués dans la gestion des affaires de l'organisation;
- Aider à l'exécution transparente, le suivi et le contrôle des résultats des activités dans les organisations.

2.2.2- Les résultats de la formation

- Les participants ont une meilleure connaissance des règles et des procédures de fonctionnement d'une organisation paysanne de producteurs ;
- Les participants sont à mesure de définir les postes, profils et tâches des personnes impliquées à différents dans la gestion de leurs organisations ;
- Des outils et des procédures de gestion administratives et financières ont été élaborés ;
- Les participants connaissent les règles de transparence dans le suivi et le contrôle des résultats des activités des organisations.

2.2.3- Les participants à la formation

Les personnes ayant bénéficié de cette formation sont les trois premiers responsables (président, secrétaire et trésorier) de chacun des 14 groupes initialement identifiés auxquels se sont joints le trésorier du comité de pilotage et son adjoint. Au total 42 personnes ont vu leurs capacités renforcées en la matière.

2.2.4- La méthodologie utilisée

Vu le faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation des participants, nous avons privilégié les travaux de groupes. Ce qui amène les apprenants à simuler une situation réelle. Ensuite, ils sont soumis à une série de questions/réponses afin de mettre en exergue leurs connaissances et constats lors des simulations. Des commentaires et des réponses additives sont fournis suite à la série de questions/réponses.

Le matériel utilisé pour les illustrations et les exemples était

- les papiers officiels du groupe (Statu et règlements intérieurs)
- du papier kraft
- du fil et des markers, de la colle et de scotch, des ciseaux, du papier de couleurs, des grands morceaux de carton.

2.2.5- Les modules abordés

Les principaux modules abordés lors des quatre jours de formation sont les suivants (voir le détail dans le manuel de formation ci-joints en annexe) chaque module est subdivisé en séances :

Module I : introduction au développement, les rôles du bureau, et les statuts d'organisation et de fonctionnement

- séance 1 : les rôles et les règles du bureau
- séance 2: le travail efficace d'un groupement
- séance 3: formulation des buts

Module II : composition du bureau, rôle, responsabilités et profil requis des premiers responsables

- Séance 1 : la composition du bureau exécutifs et les liens fonctionnels et hiérarchiques entre ses membres
- Séance 2 : Rôles, tâches et les profils requis pour les principaux membres du bureau

Module III : présentation de quelques outils de gestion administrative et financière

- Séance 1 : organisation et tenue d'une réunion de groupement.
- Séance 2 : le compte rendu d'une réunion de groupement
- Séance 3 : les procédures financière et de gestion du groupement

2.3- La redynamisation et la formation de l'AUE et des CGPE

Un rapport sera fourni ultérieurement sur cette activité qui a connu un remaniement. Au lieu de la redynamisation simple de l'AUE, il a été recommandé de procéder à la mise en place d'un comité de gestion sur chaque forage du village. Suite à des entretiens et des consultations avec des personnes expérimentées en la matière, une organisation a été instaurée dans le village. De ce fait, chaque forage sera géré par un comité de cinq personnes dont un président, un trésorier, un secrétaire et deux hygiénistes. L'ensemble des comités vont fédérer pour former l'Association des Usagers de l'Eau du village qui a à sa tête un bureau exécutif. Cette structuration fait grossir le nombre de personnes à former qui passe de 12 à 141 oblige à tenir deux sessions de formations. A la suite des formations, la population devra satisfaire à des exigences avant de voir les forages réfectionnés. Il s'agit de la reconstruction des superstructures défectueuses des forages et la présentation d'une preuve que les usagers ont fait des cotisations.

III- Conclusion

Dès à présent on peut affirmer que les groupes sont en voie de s'organiser en coopératives. Suite à la formation sur la vie coopérative, tous les groupes se sont engagés à mieux s'organiser pour bénéficier des opportunités qui s'offrent à eux. Une série de rencontres a été tenue avec l'agent technique d'agriculture et ce lui en charge des activités d'élevage dans le village. Ceux derniers ont expliqué aux groupes les voies à suivre et les conditions à remplir pour formaliser leur existence. Actuellement la totalité des groupes a déposé des dossiers auprès de l'autorité compétente pour bénéficier des agréments d'existence. Nous gardons l'espoir que la délivrance de ces égarements se fera incessamment. .

ANNEXE I : manuel de formation de formation